



rapport financier 2018

contact : Sébastien CHEVALLAZ (Directeur) 06.01.766.400 – contact@lartdenfaire.com –
lartdenfaire.com – 04.75.38.02.63

Affectations de fin d'exercice

dotations aux amortissements :

achats 2018

- **portique aérien**, amortissement sur 5 ans, acheté le 29/03/2018, 1875 €, **dotation 2018, 141,67€**
- **sono Fender**, amortissement sur 10 ans, achetée le 27/03/2018, 777€, **dotation 2018, 118,28€**
- **parquet bois**, amortissement sur 5 ans, acheté le 29/03/2018, 3000 €, **dotation 2018, 453,33€**
- **chauffage chapiteau**, amortissement sur 5 ans, acheté le 29/03/2018, 960 €, **dotation 2018, 145,07€**
- **chapiteau**, amortissement sur 5 ans, acheté le 05/07/2018, 8500 €, **dotation 2018, 831,11€**

- **remorque chapiteau**, amortissement sur 10 ans, acheté le 29/06/2018, 6000 €, **dotation 2018, 303,33€**

achats 2017

- **camion IVECO**, amortissement sur 5 ans acheté le 26/07/2017 13500,00 €, **dotation 2017 : 2700€**

- **appareil photo** amortissement sur 3 ans, acheté le 27/10/2017 720,00€, **dotation 2017 : 240€**

le résultat avant affectation est de + 1 790€

analyse du bilan

L'accroissement de notre activité, la présence croissante d'immobilisations et l'apparition de dettes justifie désormais cette analyse

Le premier constat est qu'un **important déséquilibre** est apparu en 2018, créé par **les investissements qui ont été financé par de l'endettement**. La différence entre l'actif immobilisé et nos capitaux propres est de 13 084€. Nous sommes dans l'attente du versement des fonds AJIR, soit 22 000€ qui vont donc couvrir largement ce déséquilibre.

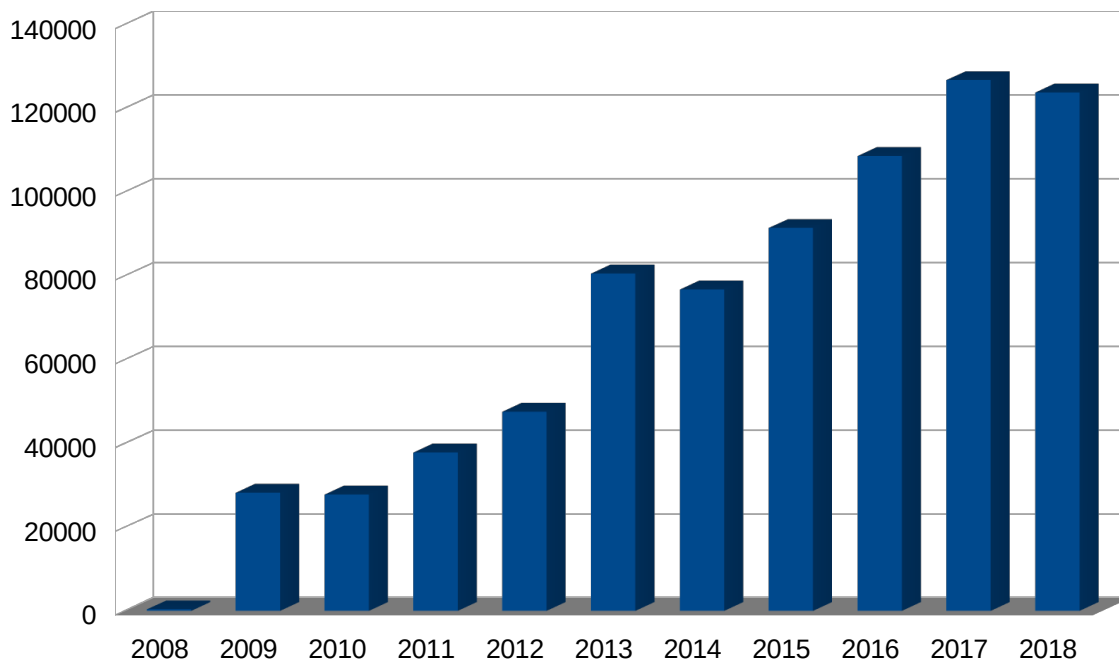
Toutefois, autre élément important du bilan, l'apparition de **dettes à hauteur de 38 500€**, correspondant à des prêts effectués à titre gracieux. Ils servent essentiellement à gérer le retard de versement des fonds du dispositif AJIR, mais **également les investissements qui devront être financé dans les prochains exercices**. Ainsi, après le versement de la subvention AJIR pour 2018, **16 500€ resteront à être remboursé** via le résultat de nos activités.

Le bilan met en évidence l'importance de **l'insuffisance de notre fond de roulement**, en déficit de 35 455€.

Le montant des immobilisations net (déduit les parts déjà amorties) est de 28 860€ contre 12 680€ en 2017 soit **une hausse de 127,6 % de notre « patrimoine matériel »**.

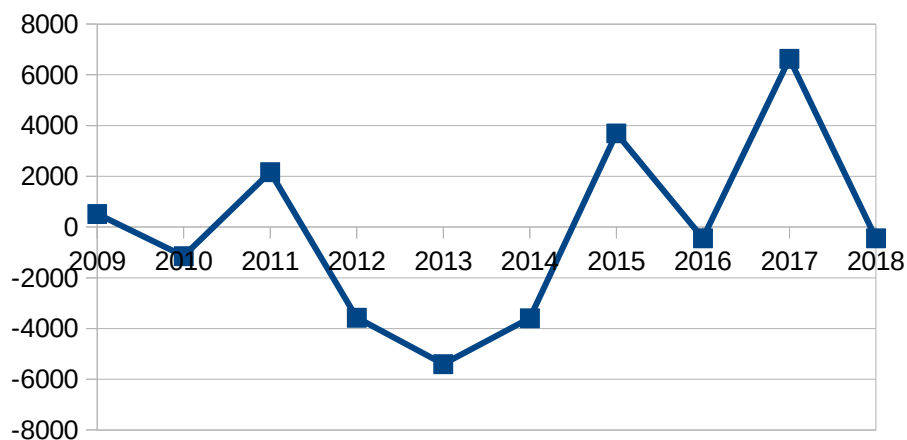
évolution globale

évolution du budget



Le budget de 123 686 € est **en légère baisse de 2,34 %** par rapport à 2017. Cette évolution est toutefois à mettre en regard avec le fait que dans ce budget n'apparaissent pas les investissements effectués en 2018 qui seront amortis et répartis sur les budget sur plusieurs années.

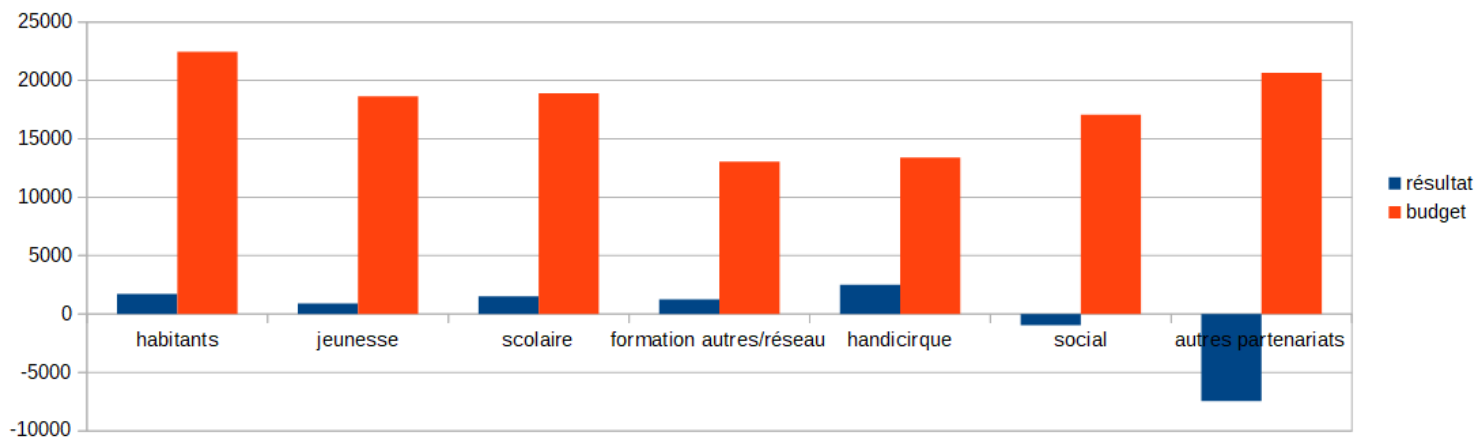
évolution du résultat



Le résultat net est de - 442,56€, ce qui est nettement insuffisant au regard de nos besoins en fond de roulement.

Analyse des résultats par secteur

résultats par projet



- **les actions en direction des habitants** (stages pendant les petites vacances et ateliers réguliers) **sont légèrement excédentaires** (+1 731€) alors qu'elles étaient en déficit depuis plusieurs années (-6 591€ en 2017) : ce résultat est toutefois à nuancer car si nos ateliers et stages connaissent des taux de remplissage très élevés, notre démarche pour toucher les personnes dites « empêchées », pour des raisons sociales, liées à l'isolement rural ou au handicap, reste difficile à mettre en place faute de financement adapté.

- **les actions jeunesse, en milieu scolaire, le pôle de ressource** sont tous **légèrement excédentaires**, mais **insuffisamment** au regard de nos besoins en fond de roulement.

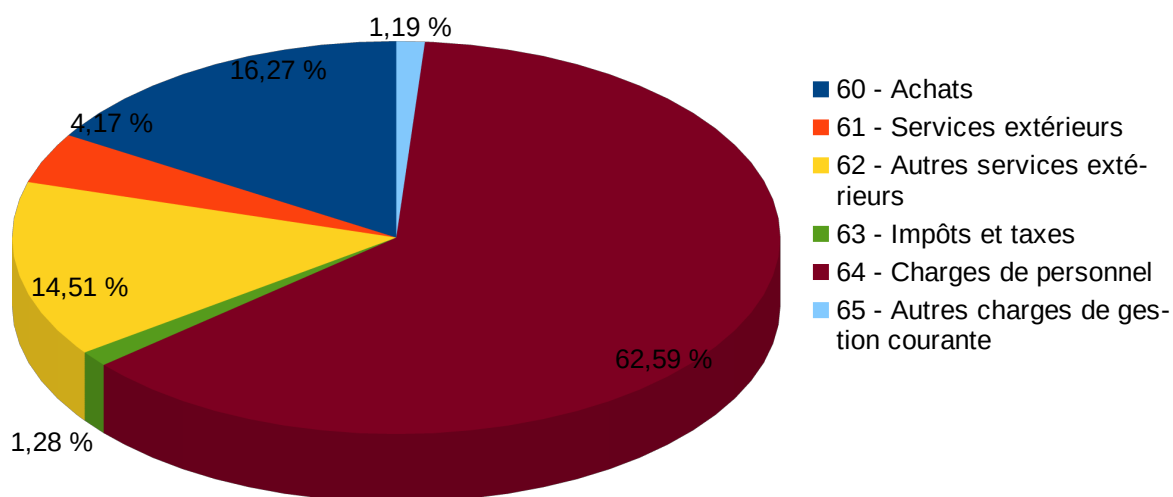
- pour **le projet handi cirque**, est excédentaire de 2 498€ mais avec 7 000€ de subvention Fondation de France qui n'existeront plus dès 2019. Cela pose la question de la pérennité de ce projet à forte vocation sociale qui devra trouver des soutiens financiers pour perdurer.

- **les projets à caractère social** sont en **léger déficit** (-953€). Nous manquons clairement de moyens pour développer des dispositifs efficaces dans ce domaine. La relation avec les opérateurs sociaux est également à interroger pour toucher davantage de personnes dans ce domaine.

- pour la première fois **les partenariats extra-scolaires** sont en **déficit**, alors que c'est un domaine qui était traditionnellement largement excédentaire. Cela s'explique par l'absence de subvention dans ce domaine qui a vocation à s'autofinancer. Or **l'impact des charges de fonctionnement** ayant fortement augmenté, ce budget se trouve en net déséquilibre, ce qui **devrait être temporaire** vu le caractère exceptionnel de l'augmentation des charges de fonctionnement sur cet exercice.

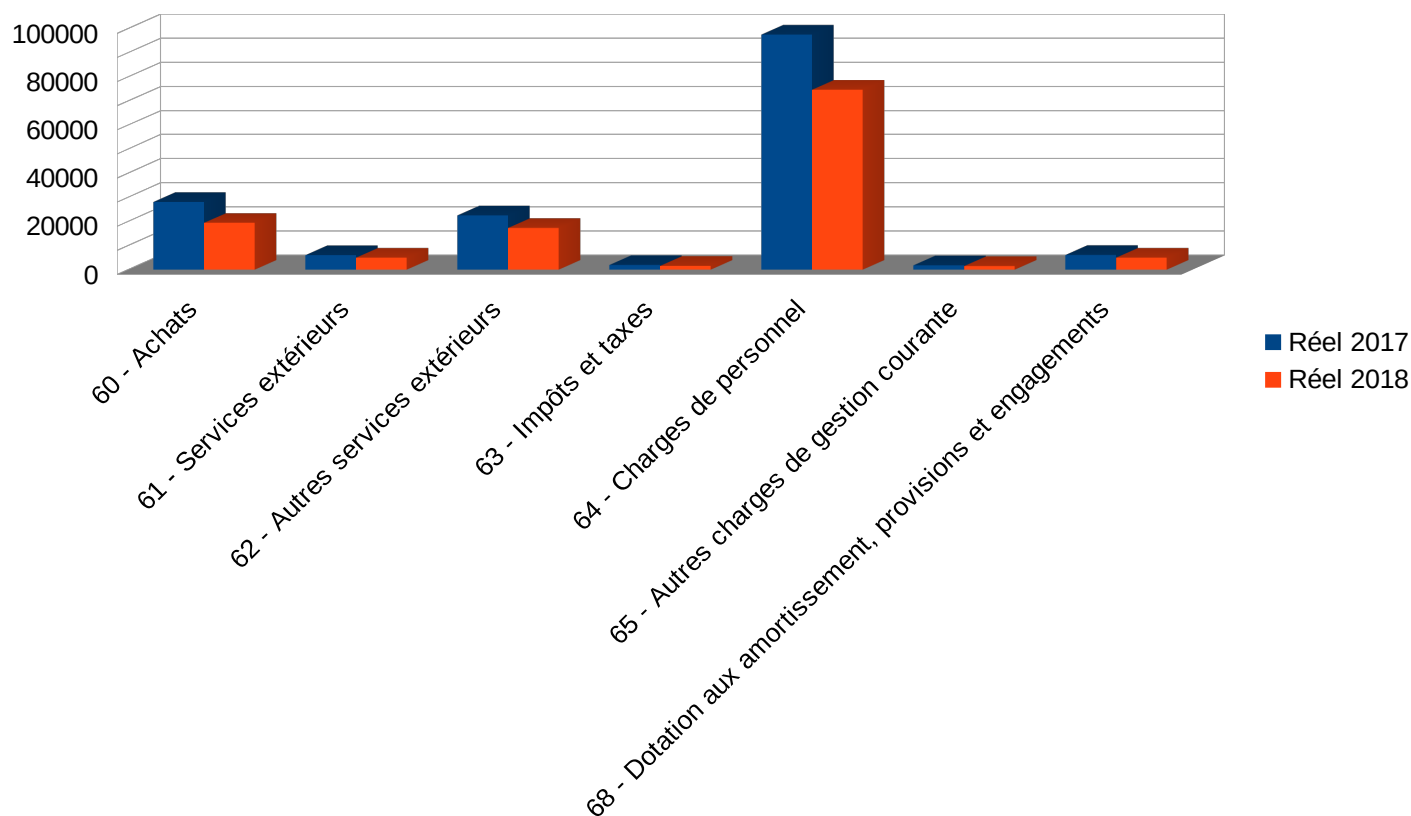
Les dépenses

répartition des dépenses 2018



La part des salaires reste stable comparativement à 2017. On constate une augmentation de la part des achats (16,27 % contre 7 % en 2017) et une baisse significative de la part des services extérieurs (la mise en place des sites était significative en 2017).

dépenses comparées à n-1

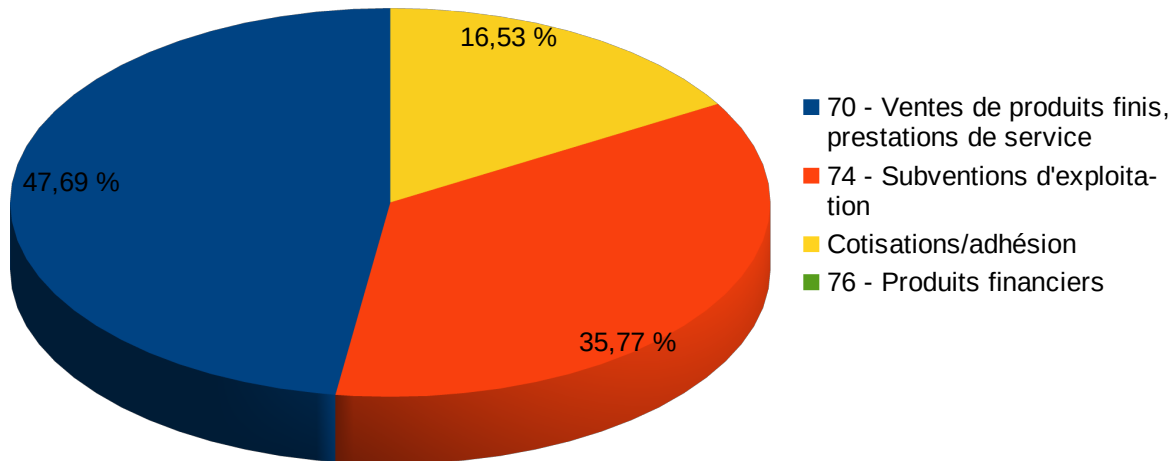


La diminution des achats est à relativiser puisque ne sont pas concernés les achats importants comptabilisés dans **les immobilisations**. Ces achats représentent 21 112€ en 2018 contre 14 220€ en 2017.

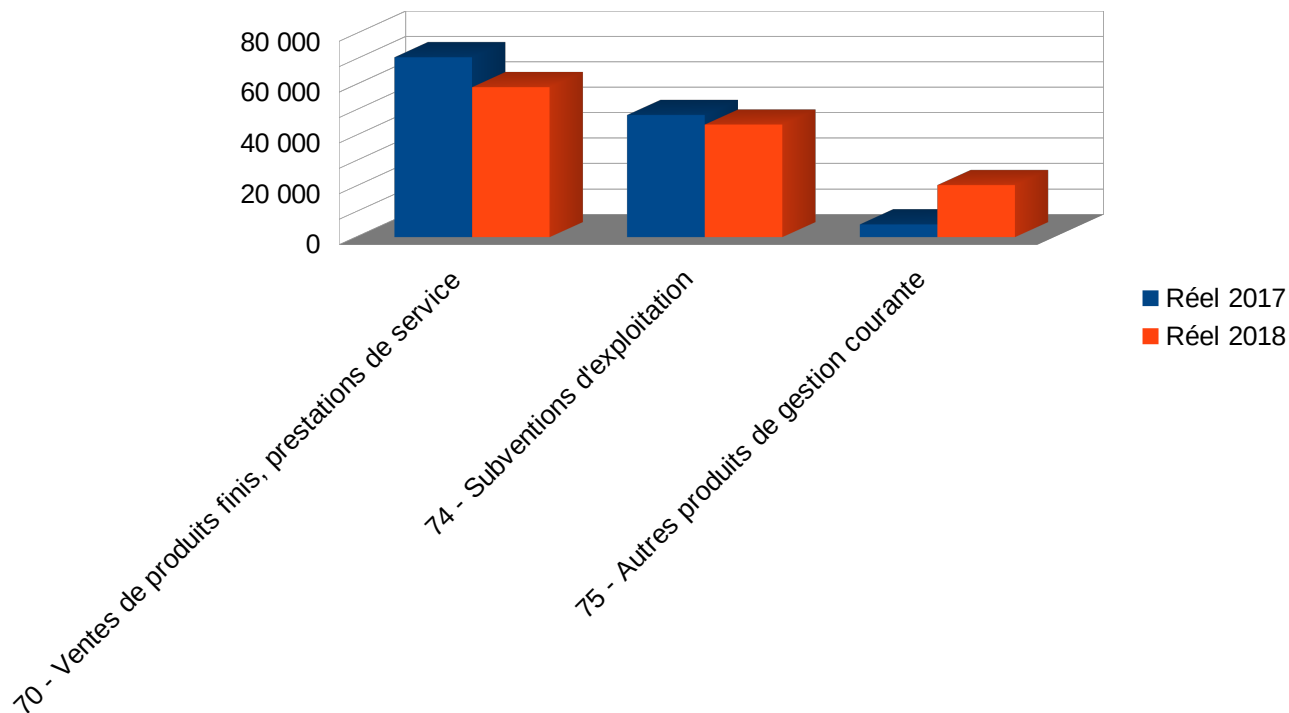
Les dépenses de personnel ont diminué bien que la masse salariale, en nombre d'heure ait augmenté. Cela est dû aux abattements de cotisations sociales dont nous avons bénéficié en 2018.

Les recettes

répartition des recettes 2018



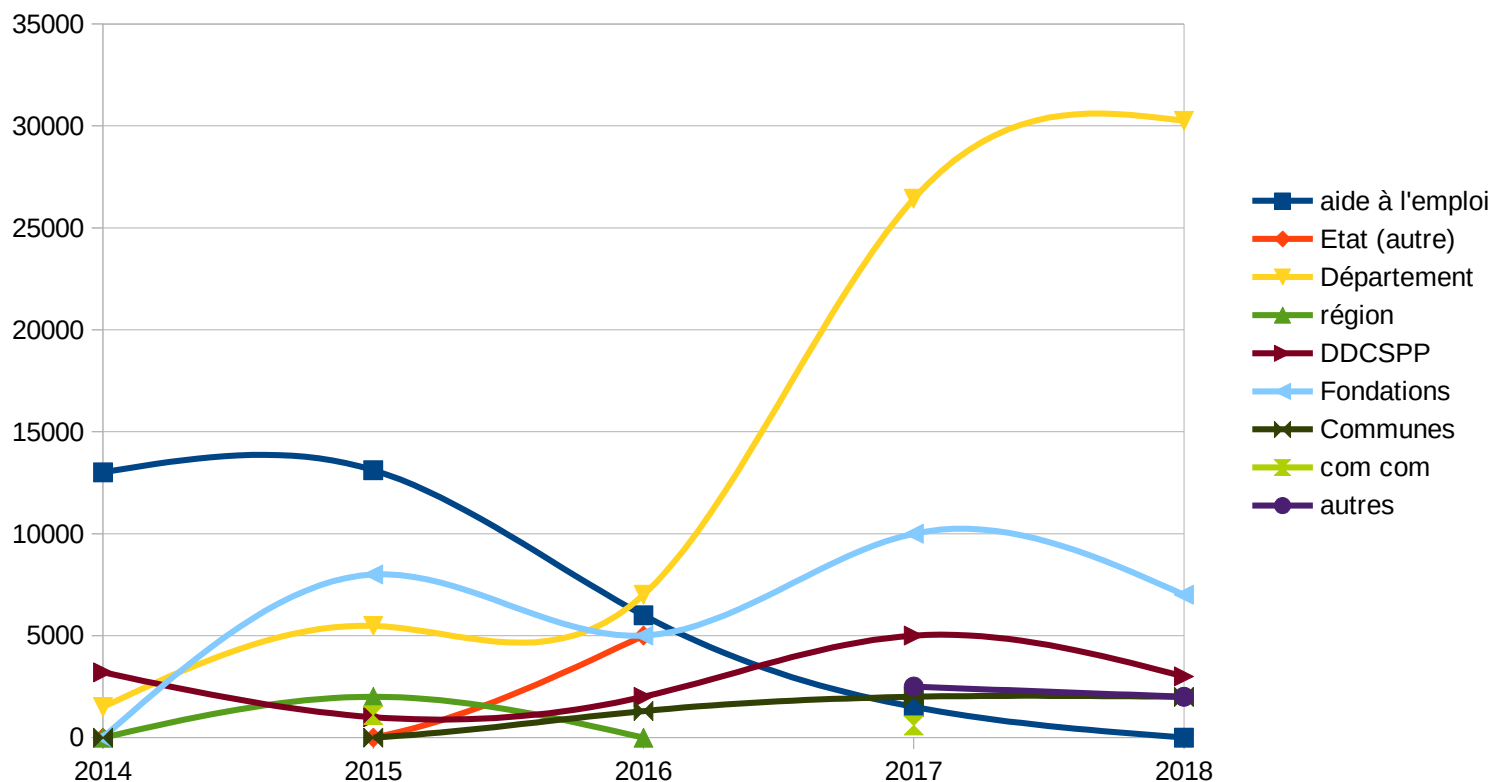
recettes comparées à n-1



La part des prestations et, dans une moindre mesure, des subventions ont diminué significativement et celle des produits liés aux actions avec les habitants (adhésion, cotisation) et les dons, ont augmenté. Cela est lié au dispositif **chap en Ardèche** qui nous permet d'être davantage tournés vers les habitants.

La proportion des subventions dans le budget est relativement stable.

évolution des subventions depuis 2014



- le niveau de subventionnement est en baisse, malgré la légère augmentation du financement AJIR qui ne compense pas la baisse d'autres soutiens (Fondations, DDCSPP, aide à l'emploi).

On remarque l'absence de financement de communauté de commune et de commune, un problème lié au contexte local ainsi qu'au positionnement territorial atypique de la structure sur plusieurs échelles et plusieurs territoires à la fois (quartier, communes, communauté de communes et département).

En conclusion :

Depuis plusieurs années nous faisons le constat que **nous manquons de réserves de trésorerie**, de fond de roulement. Néanmoins, **il allait de la survie de notre association** d'investir dans un chapiteau pour donner du souffle à notre projet. **C'est en toute conscience que nous nous sommes lancé ce défi** que, depuis juin 2018, l'équipe de l'Art d'En Faire relève avec brio sur le terrain.

D'un point de vue financier, en l'absence de réserve, ce défi s'est traduit par **l'apparition d'une dette d'un niveau important** au regard de nos finances. Néanmoins plusieurs éléments nous permettent **d'envisager l'avenir avec un minimum de sérénité** :

- tout d'abord **les perspectives d'actions sur le terrain sont très encourageantes**, même si le niveau de soutien des collectivités est insuffisant au regard de notre implication « sociale ».

- **très prochainement, notre niveau d'endettement deviendra très raisonnable** lorsque les fonds fléchés dans le cadre du dispositif AJIR seront versés.

- **notre patrimoine matériel** d'une part nous rend « solvables » dans le sens où il nous permettrait de rembourser aisément nos dettes si nécessaire, mais surtout, il constitue un outil qui devrait nous permettre **d'alimenter durablement nos recettes**. C'était d'ailleurs l'objectif de notre démarche d'investissement matériel dans le cadre du financement AJIR.

Toutefois, il serait illusoire d'envisager un niveau d'autofinancement élevé :

- nous sommes sur **un territoire pauvre**,

- auquel s'ajoute, pour nous, la malchance d'être sur **une communauté de commune** qui n'a pas la compétence enfance jeunesse, ni celle de la culture, nous privant d'une possibilité de financement. Or les logiques territoriales appellent de plus en plus à faire intervenir les communauté de commune dans le financement des projets associatifs.

- notre spécificité qui est surtout le cœur de notre projet associatif est de nous mettre au service d'enjeux publics : le handicap, le social, l'insertion, la jeunesse : clairement, **ces actions ne peuvent être viables sans un soutien significatif des pouvoirs publics**.

Dans le même temps, nous ne rappellerons jamais assez que les actions éducatives utilisant les arts du cirque sont **parmi les plus coûteuses à mettre en place** de toutes les actions éducatives culturelles ou sportives : les exigences en terme de matériel, de compétences d'encadrement, de lieu et de logistique sont énormes. Mais n'étant reconnu ni comme un sport (parce que l'idée de compétition est absente), ni comme un acteur culturel (ce qui est réservé aux artistes), nous sommes dans **un « no man's land » institutionnel** qui nous prive de sources de soutien « solides ».

Nos objectifs pour les prochaines années :

- **tout en finalisant les investissements nécessaires au bon fonctionnement du projet mis en place autour du chapiteau, rembourser nos dettes et constituer un fond de roulement adapté à nos besoins**,

- **pour cela, s'appuyer sur trouver des financements issus de nos actions et notamment de nouvelles actions permises par les outils développés grâce aux investissements**

- **ainsi que par des subventions elles aussi adaptées à nos projets, avec un « taux de pérennité » plus élevé qu'actuellement où nous ne sommes quasiment que sur des financements ponctuels, projet par projet.**